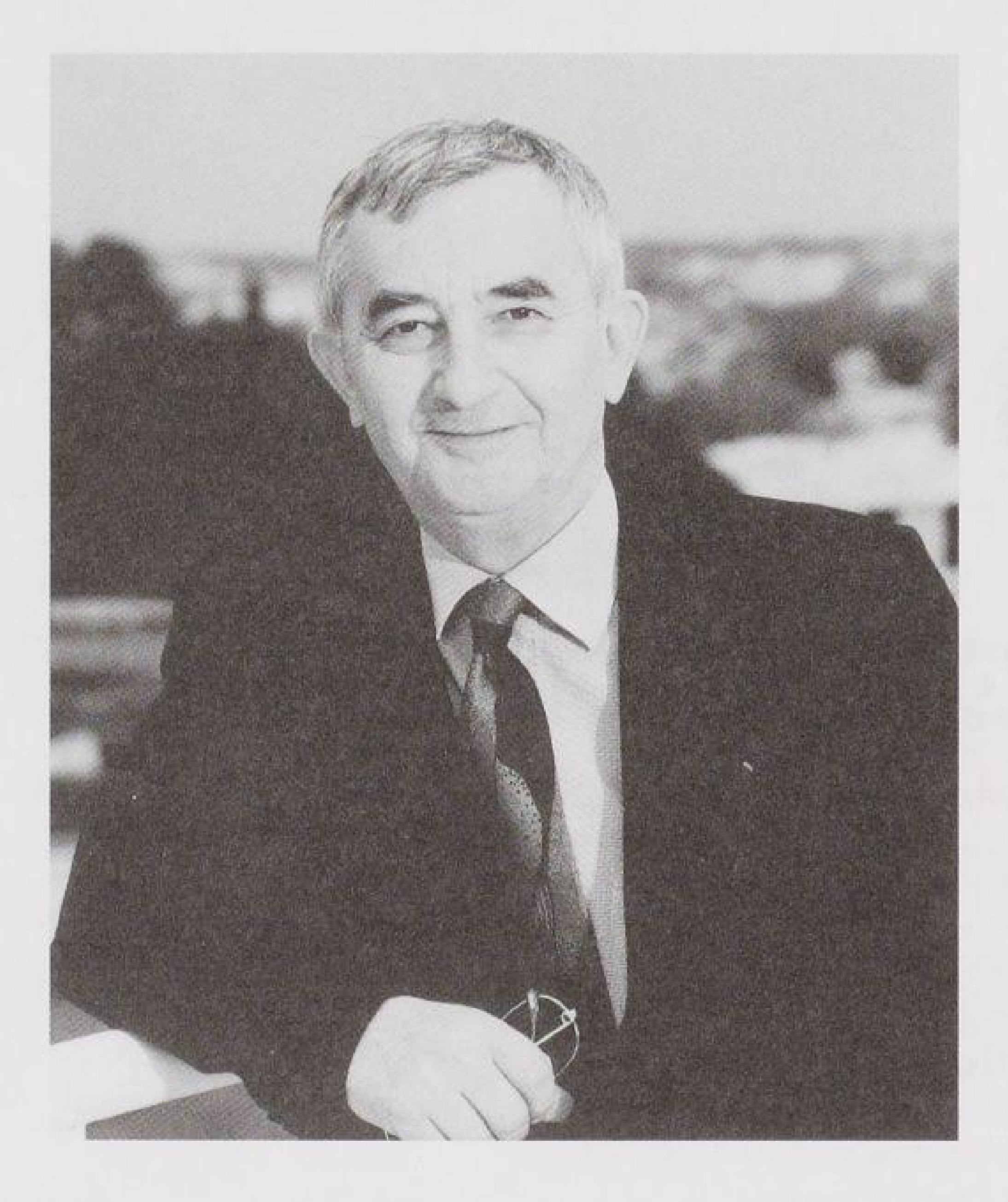
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES, 2ème tour, 28 MARS 1993
4ème CIRCONSCRIPTION DE L'HÉRAULT, MONTPELLIER-LODÈVE

Gérard Saumade

Député, Maire, Président du Conseil général de l'Hérault



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A l'issue du premier tour, le suffrage universel a décidé. Dimanche prochain, vous devrez choisir entre deux candidats. Je serai l'un d'eux.
Ce que je suis, vous le savez. A la tête du Conseil Général de l'Hérault, je m'efforce depuis 14 ans de maintenir un équilibre entre la ville, le secteur péri-urbain et les zones rurales. Ce n'est pas tâche facile. Mais l'aménagement du territoire dans toutes ses dimensions, routes et communications, collèges et éducation, protection de l'eau et de l'environnement, satisfaction des besoins de tous, urbains comme ruraux, est un travail qui me passionne.
A cela s'ajoute le souci permanent de la solidarité, sans laquelle notre monde deviendrait une jungle impitoyable : assistance à la mère et à l'enfant, lutte contre le cancer, soutien aux handicapés, aux personnes âgées... Cet effort collectif doit se faire dans la liberté, la liberté des individus et des communes, sur la base des valeurs humaines que nous partageons.
Ceux qui m'entourent dans ce travail quotidien, vous les connaissez aussi : 60 maires de notre circonscription, 26 conseillers généraux, 300 conseillers municipaux , des milliers de citoyens, tous regroupés dans un Rassemblement incluant la plupart des socialistes, des rénovateurs, des écologistes, des sociaux-démocrates, des démocrates-chrétiens, des centristes, des libéraux de progrès, des non-inscrits. A ces forces s'ajoutent depuis dimanche dernier des représentants de Génération Ecologie, du Mouvement des Réformateurs, des candidats concurrents du premier tour. Comme je le voulais, ce Rassemblement des hommes et des femmes de bonne volonté sur des valeurs humaines sûres et pour des objectifs concrets s'élargit chaque jour.
C'est une démarche nouvelle que je vous propose. Un député ne doit pas obéir aveuglément à des consignes de parti. Il doit vous représenter, il doit être votre voix à l'Assemblée. Pour cela, je tiendrai chaque année les Etats généraux de la circonscription où tous s'exprimeront et discuteront de la voie à suivre. Vous aurez ainsi l'occasion de vous faire entendre à l'Assemblée Nationale.
C'est une conception nouvelle de la démocratie. Mais devant les difficultés qui assaillent notre pays il nous faut ensemble inventer de nouveaux chemins, profiter des idées et de l'énergie de tous les Français. Et d'abord retrouver notre confiance et notre fraternité. C'est tout le sens du contrat que je veux conclure avec vous.

Gérard Saumade

Suppléant
Louis Villaret
Conseiller Général
du Canton de Gignac

Le rassemblement

Retrouvons-nous maintenant !



Mon contrat avec vous

34 PROPOSITIONS POUR VOTRE CIRCONSCRIPTION

1 Organisation chaque année des Etats généraux de la circonscription avec tous les acteurs économiques et sociaux intéressés

Emploi

2 Plan Pilier pour le Lodévois

3 Intégration du Lodévois et de la Vallée de l'Hérault dans le programme Européen PDZR

4 Label Européen pour les Maisons et Pépinières d'Entreprises

5 Développement des ZAE et sites d'équilibre (300 emplois par an)

6 Création d'un Fonds de Capital Risque pour l'Artisanat et les PME

7 Création d'un Centre d'innovation technologique des métiers du bâtiment

8 Renforcement des Chartes Intercommunales

9 Etude de toutes les possibilités de poursuite de l'activité minière

10 Création nette d'emplois sur le site de la COGEMA

11 Renforcement du redémarrage d'Irrifrance

Education et Formation Professionnelle

12 Création de BTS et de Baccalauréats professionnels

13 Création d'un centre de formation d'apprentis

14 Développement de l'université internationale de l'architecture

15 Création et rénovation de collèges

Agriculture, Viticulture

16 Maintien du revenu à l'hectare particulièrement pour les viticulteurs

17 Création d'un site d'équilibre agro-alimentaire à Gignac

Commerce local

18 Revitalisation du commerce local

Tourisme

19 Création d'un centre de promotion du tourisme Héraultais

20 Construction de logis verts, gîtes ruraux et campotels

Jeunes

21 Création d'équipements sportifs de proximité

22 Mise en place de conseils intercommunaux contre la délinquance et de conseil municipaux de jeunes

Femmes

23 Développement des crèches et des garderies

24 Création d'antennes de la délégation régionale aux droits de la femme

Troisième âge

25 Développement des expériences de tutorat auprès des jeunes et des entreprises

26 Maintien a domicile des personnes âgées

Environnement

27 Plan de gestion de l'eau

28 Plan de gestion des déchets

29 Application de la loi sur les carrières

Sécurité

30 Maintien et développement des gendarmeries

31 Aménagement du service d'incendie et de secours et équipement des communes en matériel

Culture

32 Développement de l'activité culturelle (écoles de musique, Théâtre, associations locales)

33 Câblage TV du département tout entier

34 Développement d'un centre spécialisé de la culture occitane.

Imp. PDM